

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 10 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04-07-2024.

Etaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, Valérie JOLLY, Emmanuel VALOT, Dominique LEFRANC-DESMONS, Sylvain GAUTIER, Laurent PREAULT, Frédérique TEXIER, Laetitia PIPAR, Laëtitia CHATRY, Bruno GUILLET et Annabelle PICARD.

Étaient absents et excusés messieurs et madame : Frédéric GUILLO
André BEAUGENDRE qui a donné pouvoir à monsieur Xavier PROUTEAU
Chrystelle PREAULT qui a donné pouvoir à monsieur Laurent PREAULT

Madame Laëtitia CHATRY a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 12-06-2024 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remis aux conseillers : néant

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Location de l'espace A'Capella par une association extérieure pour une occupation hebdomadaire
2. Vente de la parcelle AB 59
3. Demande pour la vente d'un délaissé communal à La Vergne
4. Projet d'organisation d'un festival de l'humour
5. Informations diverses

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES
DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par
délibération du 06-06-2020**

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
08505524V0006	6, rue du Vieux Bourg	AD 4-11-34	Maison individuelle + terrain	253-71-534 m ²
08505524V0007	6, rue du Rocher	AD 16-186-187	Maison individuelle	74-1-77 m ²

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
12-06-2024	SOPEMA	Peinture tennis	728.52 €
10-07-2024	CYRVIS de Gennes (49)	50 sacs pour le dégrilleur à la lagune	303.60 €

DELIBERATIONS PRISES

1- Location de l'espace A'Capella par une association extérieure pour une occupation hebdomadaire

Par délibération du 08-09-2021, le conseil municipal avait décidé que les demandes d'associations extérieures seraient étudiées au cas par cas. L'association « Anjali yoga 85 » de Coëx assurait des cours de yoga à l'Espace A' Capella depuis le 05-12-2023, 1.5h tous les mardis soirs de 19h à 20h30 sauf en période scolaire. En septembre 2023 les cours avaient débuté à l'ancienne salle polyvalente mais il faisait trop froid en hiver. Un loyer de 200 € avait été demandé pour l'année 2023-2024. Le conseil municipal fixe à 300 € la location de l'espace A'Capella pour l'année 2024-2025.

2- Demande d'achat de la parcelle AB 59 d'une contenance de 296 m²

Monsieur le maire fait part d'une demande d'un couple de riverains du 29-06-2024 pour acquérir la parcelle AB 59 qui jouxte leur parcelle. Le conseil municipal émet un avis favorable et décide de fixer le prix au m² à 65 €, de garder une bande pour le passage de réseaux et précise que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur si ce dernier valide la proposition municipale.

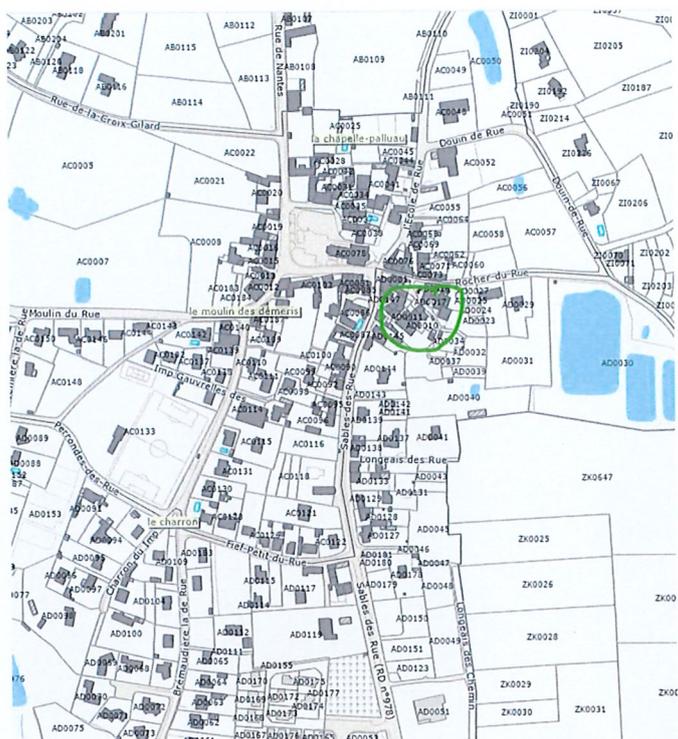
INFORMATIONS DIVERSES

1- Droit de préemption des parcelles AD 4, 11 et 34 du 6 rue du Vieux Bourg

Suite à la réception de la Demande d'Intention d'Aliéner « D.I.A. » reçue le 15-06-2024, monsieur le maire souhaite préempter les parcelles mentionnées dans le tableau ci-dessous. Pour ce faire la commune a deux mois pour se prononcer soit jusqu'au 15-08-2024.

Prix de vente : 70 500 € + 9 000 € de frais d'agence + 2 800 € environ de frais de notaire soit un total de 82 300 €.

SECTION	N°	ADRESSE	SUPERFICIE	ZONAGE PLU
AD	4	6 rue du Vieux Bourg	253 m ²	UA
AD	11	Impasse de la scierie	71 m ²	UA
AD	34	Rue du Vieux Bourg	534 m ²	N



Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité en vu de réhabiliter le centre bourg et de réaliser un ou deux locatifs

2- Demande d'achat d'un délaissé communal à la Vergne : accord de principe dans l'attente d'une demande écrite des riverains

Monsieur le maire fait part de la demande orale d'un riverain propriétaire des parcelles en rose sur le schéma ci-dessous pour acheter le délaissé communal entouré en vert pour une superficie d'environ 500 m². La commune garderait 25 m² (5*5) : la partie hachurée en rouge pour la visibilité du carrefour.

Monsieur le maire propose un prix de vente à 3 € avec les frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acheteur. Ce dernier souhaite y faire une tranchée pour évacuer l'eau de pluie et un parking.

Le conseil municipal donne un accord de principe et attend les demandes écrites des deux riverains pour prendre la délibération (car il y a deux riverains à cette parcelle et après contact oral avec le 2^{ème} riverain il paraissait aussi intéressé).



3- Projet d'organiser un festival d'humour le week-end des 8 et 09-02-2025 à l'espace A'Capella

Madame Valérie JOLLY soumet le projet suivant au conseil municipal : il s'agit d'un concours avec 5 artistes qui feront chacun 10 minutes (3 humoristes en 1^{ère} partie et 2 pendant la 2^{ème} partie) et un 6^{ème} artiste qui viendra jouer 20 minutes pendant le dépouillement du vote du public.

Elle propose d'organiser 2 soirées :

1- Concours d'Humoristes le vendredi 7 février

2- Un « ONE WOMAN SHOW » le samedi 8 février

Le coût serait de 2 500 € le vendredi soir et 3 500 € les 2 soirs

Un technicien doit venir aussi et on attend le prix de sa prestation

Pour la billetterie, il faut choisir entre BILLETWEB et certaines mairies utilisent WEEZEVENT

Pour le débit de boisson : il faudra créer une régie pour des recettes communales

Des mécènes pourraient aussi être sollicités.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet pour 2 soirées.

4- Demande d'un agent technique pour une disponibilité au 01-09-2024

Monsieur le maire fait part de la demande d'un agent technique pour une disponibilité à compter du 01-09-2024. Une réorganisation des services techniques doit être envisagée.

COMPTE RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES – Communauté de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.) et autres....

- CR mutuelle communale du 12-06-2024 par Laëtitia CHATRY
- CR du mercredi 26-06-2024 : présentation d'un pré-diagnostic aux élus par le CAUE pour le périscolaire, l'ancienne CAVAC.... (le rapport n'a pas été encore reçu)
- CR de la commission gestion et valorisation des déchets de la CCVB par monsieur Emmanuel VALOT
- CR de la commission aménagement du territoire et habitat de la CCVB par monsieur Sylvain GAUTIER
- CR de la commission économie de la CCVB par madame Valérie JOLLY
- CR de la commission culturelle par madame Dominique DESMONS

AGENDA

- Mardi 30 juillet à 19h : commission Communication Culture Animations Patrimoine Associations C.C.A.P.A..
- Samedi 3 août commission voirie-bâtiment à 10h30 pour les travaux à prévoir au locatif 1
- Mercredi 21 août à 14h : rapport sur l'observatoire de la consommation des espaces naturels à la CCVB avec messieurs Sylvain GAUTIER, André BEAUGENDRE et Xavier PROUTEAU
- Mercredi 21 août : balade entre 2 rives
- Mercredi 28-08-2024 à 18h : restitution mission « bien vieillir » par le conseil développement avec messieurs et madame Sylvain GAUTIER, Xavier PROUTEAU et Dominique DESMONS
- Rendez-Vous pour le climat du 20-09 au 06-10-2024

Fermeture secrétariat vacances secrétaire

- lundi 15-07 au matin * lundi 12-08 * lundi 28-10
- vendredi après-midi et samedi 26 et 27 juillet * 2 et 3 août * 9 et 10 août * 27 et 28 décembre

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi à 20h :

- 11-09
- 2 -10
- 06-11
- 04-12

Séance levée à 22h20

La Secrétaire : Laëtitia CHATRY



Le maire : Xavier PROUTEAU

